



Succession refusé voiture encore chez nous au bout de 14ans

Par **cupidone**, le **03/02/2015** à **13:43**

bonjour, mon frère est décédé il y a 14 ans et nous avons refusé sa succession cause dettes. depuis 14ans nous n'arrêtons pas entre le tribunal et les impôts concernant sa voiture de collection une 203 qui s'abime et qui gêne ma mère qui souhaiterait récupérer son garage. rntout le monde se renvoie la balle mais personne ne vient récupérer le véhicule. malgré que nous ayons refusé l'héritage et du fait que les créanciers, tribunal, impôts ne sont jamais venus malgré nos nombreux courriers venu récupérer la voiture existe t il un texte qui dit qu'au bout de 14ans malgré le refus de succession elle nous appartient à nouveau du fait que personne ne vient la chercher ? ma mère est âgée et envisage une maison de retraite nous devons absolument savoir quoi faire de ce véhicule que nous aimons et qui en plus s'abimernmerci